PROGRAMME DE FORMATION, PRÉSENTIEL

Mettre en place l’entretien de parcours professionnel

Faire de l’entretien de parcours professionnel un levier d’adaptation des compétences et de sécurisation des parcours

Public visé et prérequis

- Cette formation s’adresse aux responsables en position d’encadrement amenés à conduire des entretiens de parcours professionnel. Elle concerne aussi les professionnels RH qui accompagnent leur mise en œuvre et leur pilotage.
- Aucun prérequis.
- Cette formation intègre les évolutions réglementaires relatives à l’entretien de parcours professionnel et à son articulation avec la GEPP.

Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux stratégiques et juridiques de l’entretien de parcours professionnel.
- Distinguer l’entretien de parcours professionnel de l’entretien annuel d’évaluation.
- Conduire un entretien de parcours professionnel avec méthode, efficacité et professionnalisme.
- Structurer une démarche de GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) adaptée à son organisation.
- Articuler ces entretiens avec le plan de développement des compétences et les dispositifs d’évolution professionnelle.
- Piloter l’adaptation des missions et des compétences dans une logique de sécurisation des parcours.

Contenus de la formation

- Comprendre les enjeux stratégiques, organisationnels et juridiques de l’entretien de parcours professionnel, pour l’entreprise et pour le salarié.
- Distinguer l’entretien annuel d’évaluation de l’entretien de parcours professionnel : objectifs, temporalité, impacts.
- Préparer l’entretien en amont : analyse des missions, des compétences, des évolutions possibles et des besoins d’adaptation.
- Conduire un entretien structuré, bienveillant et constructif, avec un questionnement orienté développement.
- Identifier les leviers d’adaptation aux missions : évolution interne, mobilité, montée en compétences, certification, VAE, bilan de compétences.
- Positionner le collaborateur comme acteur de son parcours professionnel et de son employabilité.
- Articuler les entretiens avec la GEPP et le plan de développement des compétences pour anticiper les évolutions des emplois.

Compétences et capacités professionnelles visées

- Disposer d’un cadre structuré pour déployer les entretiens de parcours professionnel et renforcer son efficacité managériale.
- Mesurer la dimension stratégique de ces entretiens dans la gestion des emplois et des parcours professionnels.

Moyens et modalités pédagogiques

- Le formateur s’appuie sur une présentation PowerPoint animée de vidéos et d’illustrations. Il remet de la documentation papier au fil du déroulé pédagogique.

- La formation mêle théorie et pratique : échanges, quizz, apports concrets illustrés par le formateur, vidéos et mises en situation.
- Études de cas, quiz interactifs et outils opérationnels pour une transposition immédiate en situation professionnelle.

Évaluation et sanction de la formation

- Un quizz ludique est proposé en amont de la formation pour mettre les participants dans le contexte. Le formateur vérifie en début de session la bonne compréhension des enjeux et valide les attentes des participants.
- Une évaluation des acquis est proposée à la fin de la journée.
- En fin de formation, le formateur s'assure d'avoir répondu aux attentes formalisées par les stagiaires.
- Un support d'évaluation à chaud est remis à la fin de la formation. Il porte sur le contenu pédagogique et sur les apports méthodologiques.
- Un support d'évaluation à froid est envoyé aux stagiaires à 6 mois.

Qualité du formateur

- Julie SAINSON-CUQ, dirigeante de JSC CONSEILS.
- Consultante en management des ressources humaines et des organisations, coache certifiée RNCP 7.
- 20 années au sein d'un grand groupe de recrutement, dont 10 ans comme directrice d'agences, en management d'équipe de proximité.

Durée et modalités d'organisation

- Formation d'une journée (7 heures).
- Aucun nombre minimum de participants. Un groupe de 8 stagiaires au maximum est souhaitable pour une meilleure personnalisation et interaction.
- Possibilité de réalisation de janvier à décembre, sauf août.
- Horaires : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 (7 heures par jour).
- Lieu : dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux du cabinet JSC CONSEILS.

Modalités et délai d'accès

- Modalité : formation en présentiel.
- Inscription : par mail à contact@jscconseils.com ou par téléphone au 07.79.85.65.95.
- Délai d'accès : sous un mois après réception de votre demande.

Tarif et financement

- Tarif : 940 € HT par jour pour l'ensemble du groupe, quel que soit le nombre de stagiaires (8 au maximum), hors frais de déjeuner et prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement si la formation a lieu hors département.
- Financement : prise en charge totale ou partielle possible par votre OPCO, ou financement direct par l'entreprise.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Référente handicap : Julie Sainson-Cuq, dirigeante du cabinet.
- Les locaux du cabinet JSC CONSEILS sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations sont possibles selon les besoins que vous nous signalez lors de nos échanges, avant la formation.

Suivi de l’action

- Feuille de présence signée par l’ensemble des stagiaires inscrits et par le formateur, par demi-journée de formation.
- La formation est sanctionnée par un certificat de réalisation. Elle ne délivre ni diplôme ni titre professionnel.

Retour d’expérience et résultats

Dans le cadre de notre démarche qualité et de la certification Qualiopi, nous mesurons la satisfaction des stagiaires à l’issue de chaque formation.

Aucune session réalisée à ce jour. Les indicateurs seront publiés après la première session, avec leur méthode de calcul.